

Assurinfo

Bulletin hebdomadaire d'Assuralia, Union Professionnelle des Entreprises d'assurances
N° 26, 27 août 2009

Le Jaumain nouveau est arrivé ...

... où il est question de millésimes et de bonnes tables... mais attention à l'addition !

C'est juste avant les vacances que Christian Jaumain a présenté la quatrième édition de son ouvrage intitulé « La capitalisation des dommages et intérêts en droit commun (à l'usage des magistrats, des avocats et des assureurs) », paru chez Anthemis.

Prenant la relève du professeur Dalcq, qui avait signé en 1982 la première préface de l'ouvrage, le professeur Fagnart saisit l'occasion pour dire le peu de bien qu'il pense de la position paresseuse des juristes qui, perdant pied devant la difficulté de compenser un préjudice qui se poursuit dans le futur, s'en tirent avec un raisonnement « au forfait ». Cela dit, la réparation sous forme de rentes n'est évidente ni pour l'assureur, ni pour la victime, alors que la voie de la capitalisation ouvre les perspectives d'un nouveau départ dans l'existence.

C'est là qu'intervient l'actuaire qu'est Christian Jaumain, qui cherche la plus juste méthode permettant de faire droit aux justes intérêts de la victime ou des ayants-droits en tenant compte de l'évolution des taux en euros, d'une mortalité toujours orientée à la baisse et de l'impact fiscal, sans oublier de réaliser sur le plan pratique ces calculs apparemment complexes avec la plus grande facilité d'emploi. En effet, un logiciel bilingue offert sur le site <http://www.christian-jaumain.be> permet d'effectuer sans peine les calculs nécessaires (en appliquant les méthodes idoines au départ des meilleures tables de mortalité, portant les millésimes appropriés), quelles que soient les hypothèses de départ retenues.

Décrivant trop modestement l'actuariat comme une science auxiliaire du droit, alors que le droit lui-même n'a de sens que s'il contribue à l'équité et à la justice, l'auteur plaide pour prendre pour référence un taux réel bas, reflétant les politiques monétaires plus finement ajustées de la Belgique et de la zone euro. Paroles mesurées par les turbulences que nous vivons ..., mais Christian Jaumain poursuit dans sa logique en expliquant que si les prestations des assureurs en deviennent plus lourdes, ils sont fondés à majorer leurs primes en conséquence.

L'ouvrage reprend les bases mêmes des calculs envisagés. Ainsi, Christian Jaumain persiste notamment à plaider pour une vision dynamique de l'évolution de la mortalité: notre espérance de vie ne cesse d'augmenter et l'Arlésienne, Jeanne Calment, ne manque pas au générique. Sans entrer dans des considérations de santé publique, il pointe ainsi le danger qui consisterait à sous-estimer la tendance à l'allongement de l'espérance de vie. L'auteur insiste aussi sur le maintien de calculs ajustés différenciés selon le genre, une nécessité à ses yeux.

Poursuivant dans son approche pédagogique patiente, méthodique et limpide, Christian Jaumain explique ensuite le facteur d'escompte avant d'en arriver aux rentes, enseignant le bon usage de concepts parfois malmenés par des praticiens étourdis. Passant en revue les cas de figure que les praticiens sont susceptibles de rencontrer, il épingle le parti pris favorable que la jurisprudence belge témoigne à l'égard des victimes et ayants-droit, ce qui entraîne pour résultat que l'éventualité d'accidents de la vie tels que le chômage ou le remariage ne leur est pas portée en compte, ce qui évidemment simplifie les calculs, mais alourdit l'addition pour le débiteur d'indemnités.

L'ouvrage de C. Jaumain compte 180 pages et est en vente au prix de 89 € sous la référence ISBN 978-2-87455-199-4. Plus d'infos sur <http://www.anthemis.be> ou <http://www.christian-jaumain.be> (en particulier en ce qui concerne l'accès au logiciel: les conditions de cet accès seront modifiées dans le courant de cette année).

Wauthier Robyns